

Montréal, le 23 mai 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Steve Cadrin
Union des municipalités du Québec (UMQ)

M^e Éric David
Option consommateurs (UC)

M^e Dominique Neuman
Stratégies énergétiques et Association
québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (S.É./AQLPA)

M^e Vincent Regnault
Société en commandite Gaz Métro (Gaz
Métro)

M^e Hélène Sicard
Union des consommateurs (OC)

M^e André Turmel
Fédération canadienne de l'entreprise
indépendante (FCEI)

Objet : Demande d'autorisation pour créer un compte de frais reportés lié à une extension éventuelle du réseau gazier vers la Côte-Nord
Dossier de la Régie : R-3791-2012

Chère consœur et chers confrères,

La Régie accuse réception des demandes formulées par OC, UC et S.É./AQLPA relativement au traitement du dossier prescrit à l'Avis aux personnes intéressées diffusé sur le site internet de la Régie le 7 mai 2012, ainsi que des observations de l'UMQ et la FCEI.

La Régie prévoit transmettre prochainement une demande de renseignements à la demanderesse Gaz Métro. Par conséquent, la date pour le dépôt d'observations ou de commentaires additionnels, le cas échéant, est reportée à une date à être précisée, postérieure à la réception des réponses de Gaz Métro aux demandes de renseignements.

Veillez agréer, chère consœur et chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as